

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

AVIS n° 2016 / 03

Avis sur la phase n°2 et l'anticipation sur la phase 3 de l'étude « Réseau écologique des départements d'outre-mer – REDOM » réalisée par l'Office national des Forêts (ONF)

Vu l'avis n°2011/02 rendu le 4 mars 2011 par le CSRPN sur les listes d'espèces et d'habitats dans le cadre de la phase 1 de l'étude REDOM ;

Vu la saisine du CSRPN par la DEAL Guadeloupe le 22 février 2016 en vue d'un avis sur la phase 2 de l'étude REDOM ;

Vu le rapport REDOM phase 2 « Identification d'un réseau écologique visant la préservation des habitats et des espèces remarquables en Guadeloupe » et la synthèse de ce rapport transmis par le secrétariat aux membres du CSRPN le 13 avril 2016 ;

Vu la présentation faite en séance par M. Marc GAYOT, Chargé de mission à l'ONF Guadeloupe ;

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la Guadeloupe, réuni en séance le jeudi 28 avril 2016, à Dothémare (Les Abymes), **donne un avis favorable aux conclusions de l'étude phase 2, sous réserve :**

- * de prise en compte des données concernant les tortues et oiseaux marins dans les cartes;
- * de signaler en annexe le manque de données disponibles pour les insectes et bryophytes;
- * d'accompagner toute diffusion des couches de données de l'étude par des explications suffisantes à leur bonne compréhension (biais lié aux efforts d'observations notamment), à annexer à l'étude.

Par ailleurs, le Conseil **donne un avis favorable sur les sites à enjeux proposés par l'ONF par anticipation sur la phase 3 de l'étude REDOM, sous réserve :**

- * d'une meilleure prise en compte de la richesse écologique des Grands Fonds et de sa dégradation extrêmement rapide, en particulier en réintégrant la partie sud dans le zonage ;
- * d'une intégration des enjeux liés à la protection de la forêt marécageuse à l'est du Grand Cul-de-Sac marin, de la barre de Cadoue et de la Désirade ;
- * d'explicitier la méthodologie qui sera retenue in fine pour les zonages définitifs ;
- * d'être consulté sur la phase 3 pour la clôture de l'étude REDOM.

Les membres du conseil **regrettent** que cette étude soit finalisée si tardivement et qu'elle ne puisse intégrer les documents de référence pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme.

Ils **préconisent** néanmoins une large diffusion des cartes REDOM (accompagnée des précautions de compréhension et d'usage) et une transmission spécifique de ces documents à la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) dans le cadre de ses travaux.

Fait à Basse-Terre, le 18/05/2016

Jean-François BERNARD

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping stroke extending downwards and to the left.

Président du CSRPN